

**Antoine GINESTY
Sébastien SALESSES**

Notaires Associés

**Successeurs de Maîtres Ginesty
(Père et Fils) et de Maître Combarieu
ETUDE PLACE WILSON**

**AVIS DE SAISINE DE
LEGATAIRE UNIVERSEL
DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de
procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28
novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 15 mars 2006,

Madame Marie Nicole MARTINEZ, en son vivant retraitée, demeurant à TOULOUSE (31000) 19 rue saint charles. Née à BERMEO (ESPAGNE), le 20 mars 1936.

Célibataire décédée à TOULOUSE (31000), le 30 novembre 2019.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Antoine GINESTY, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Antoine GINESTY et Sébastien SALESSES, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à TOULOUSE (Haute Garonne), 4 et 5, place Wilson, le 11 février 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Antoine GINESTY notaire à TOULOUSE (31000) 4-5 place Wilson, référence CRPCEN : 31001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de TOULOUSE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
